

Conseil national

16.4064

Interpellation Knecht

Modification de la structure du personnel de l'armée

Texte de l'interpellation du 15.12.2016

Je prie le Conseil fédéral de fournir des informations sur les chiffres et les données suivants. Il le fera au moins pour la période entre 1986 et aujourd'hui, et il fera des prévisions pour le DEVA.

1. Quelle a été l'évolution du rapport entre le nombre de militaires des différents grades, en particulier entre les membres de la troupe, les sous-officiers, les officiers subalternes/capitaines, les officiers supérieurs et les officiers généraux?
2. Quelle a été l'évolution du rapport entre le nombre de militaires occupant une fonction d'état-major ou administrative et le nombre de militaires occupant d'autres fonctions?
3. Quelle a été l'évolution entre le nombre de militaires de milice et le nombre de militaires de métier?
4. Quelle a été l'évolution entre le nombre de militaires et le nombre d'employés civils dans le domaine Défense?
5. Quelle a été l'évolution entre le nombre de militaires et le nombre d'employés au SG du DDPS?
6. Combien y a-t-il aujourd'hui d'officiers d'état-major général qui travaillent encore dans le secteur privé? Combien y en a-t-il qui travaillent comme officier de carrière, que ce soit au DDPS ou dans une autre entité administrative?

Sans développement

Réponse du Conseil fédéral

La période allant de 1986 jusqu'à nos jours comprend quatre modèles d'armée et trois grandes réformes avec les phases de mise en œuvre correspondantes. Il aurait fallu répertorier, commenter et traiter une quantité considérable de données afin d'éviter des interprétations incorrectes. En revanche, les données des années représentatives pour un modèle d'armée ont été traitées conformément au souhait de l'auteur de l'interpellation. Cette liste est claire, les développements fondamentaux sont reconnaissables et les valeurs statistiques anormales nécessitant une correction ont été évitées.

1.

Tableau I		Effectifs réels absolus et en rapport avec l'effectif total									
Modèle d'armée et effectif total	Année représentative	Troupe		Sous-officiers		Officiers subalternes		Capitaines / officiers supérieurs		Officiers généraux	
Armée 61 (784 626)	1992	597 214	76,0%	136 666	17,4%	32 101	4,1%	18 567	2,4%	78	0,01%
Armée 95 (469 094)	1996	351 025	74,8%	79 960	17,0%	23 156	4,9%	14 867	3,2%	77	0,02%
Armée XXI (225 042)	2006	163 465	72,6%	41 258	18,3%	10 858	4,8%	9 406	4,2%	55	0,02%
(193 834)	2010	142 876	73,7%	31 941	16,5%	9 724	5,0%	9 237	4,8%	56	0,03%
(166 519)	2016	120 180	72,2%	29 477	17,7%	8 635	5,2%	8 174	4,9%	53	0,03%
DEVA (139 875)	2020	102 760	73,5%	23 620	16,9%	6 670	4,8%	6 780	4,8%	45	0,03%

Les pourcentages sont arrondis

Les structures de conduite et d'état-major ne peuvent pas être réduites proportionnellement à la diminution des effectifs de la troupe car certaines prestations doivent être fournies indépendamment de la taille de l'armée.

2. Mis à part quelques rares exceptions, le service dans l'administration n'est plus admis. En ce qui concerne le nombre de militaires répartis dans les états-majors ou effectuant des travaux de secrétariat, comme les ordonnances de bureau, etc., il n'existe aucune donnée à ce sujet.
- 3.- 5. La Sécurité militaire et le commandement des forces spéciales ont été les premiers éléments d'intervention professionnels avec l'Armée XXI (voir tableau II). La conséquence a été une nette augmentation de l'effectif du personnel parmi les militaires de carrière (voir ¹ tableau II).

L'armée autrichienne emploie près de 9 000 civils avec un effectif mobilisable d'environ 55 000 soldats, ce qui correspond à un rapport de 1 : 6. En Allemagne, ce rapport s'élève à env. 1 : 3 (env. 55 000 sur 177 000 soldats de carrière, soldats contractuels et volontaires). Actuellement, en Suisse, ce rapport est de env. 1 : 27. En chiffres absolus, l'effectif en employés civils du domaine Défense a diminué d'environ 50% depuis 1992 (voir ² tableau II). Le nombre d'employés civils du domaine Défense n'a pas pu être réduit proportionnellement à l'effectif de l'armée. Certaines prestations de base doivent être fournies indépendamment de la taille de l'armée. Cela tient également à la progression rapide de la mécanisation au sein des forces armées et à des directives toujours plus nombreuses dans le domaine des activités administratives, comme le controlling, la gestion des risques, la sécurité intégrale, la planification de l'armement.

L'incorporation ou la dissociation d'unités organisationnelles ont fait naître des fluctuations clairement reconnaissables au sein du Secrétariat général. Ainsi, l'unité organisationnelle de la protection des informations et des objets est désormais subordonnée au Secrétariat général et non plus à l'Etat-major de l'armée (voir ³ tableau II).

Tableau II		Effectif						
Modèle d'armée	Année	Militaires de milice	Personnel militaire de carrière		Employés civils domaine Défense ²		Employés civils Secrétariat général DDPS	
Armée 61	1992	784 626	1 747	0,2%	11 650	1,5%	243	0,0%
Armée 95	1996	469 094	1 800	0,4%	10 321	2,2%	271	0,1%
Armée XXI	2006	223 115	4 063 ¹	1,8%	6 097	2,7%	297	0,1%
	2010	191 719	3 635	1,9%	5 889	3,1%	217	0,1%
	2016	164 877	3 319	2,0%	6 078	3,7%	298 ³	0,2%
DEVA	2021	138 455	3 202	2,3%	5 948	4,3%	inconnu	

Les pourcentages sont arrondis

6. L'effectif réel des officiers d'état-major général s'élevait à 701 officiers en 2016, dont 349, soit 49,8%, sont des officiers de carrière. Il n'existe aucune information statistique utilisable concernant le nombre d'officiers d'état-major général travaillant dans les administrations de la Confédération, des cantons ou des communes ainsi que dans le secteur privé.